

Compte rendu Conseil de quartier Centre du mercredi 7 mars 2018

- M. le Maire,
- Marie-Laure Burnichon, Présidente du Conseil Centre,
- les membres du conseil de quartier Centre,
- Edmond Bourgeon, Adjoint en charge de la Sécurité et vice-Président du conseil Centre,
- Lucien Murzi, Adjoint en charge de la Vie Associative et en charge de la Vidéo-Protection,
- Nathalie Goutorbe, Chef de cabinet du Maire,
- Jean-Luc Condette , Directeur Général Adjoint des Services, Ville de Roanne,
- Olivier Jandard, Responsable du Pôle Proximité,
- Agnès Desporte, Responsable du service Vie des Quartiers, Ville de Roanne,

ont assisté à cette séance.

Marie-Laure Burnichon accueille l'assemblée, remercie M. le Maire, les conseillers, et les services pour leur présence.

Monique Berchoux et Jean Pierre Pagnier se présentent avant d'intégrer nouvellement le conseil de quartier. Marie-Laure Burnichon leur souhaite la bienvenue.

Le dispositif « participation citoyenne »

Edmond Bourgeon présente le dispositif « participation citoyenne ». Il s'agit d'un dispositif géré par la Police Nationale, en partenariat avec la Police Municipale, qui s'appuie sur l'expertise des habitants, leur pouvoir d'observation et de discernement en termes de sécurité sur leur quartier. Il s'agit pour des bénévoles d'être la force vive du quartier en alertant sur des faits inhabituels (véhicules suspects, démarchage etc..) et de devenir ainsi des référents auprès de nos forces de Police. Les personnes volontaires pourront faire acte de candidature auprès du Centre de Protection Urbain au 04.77.44.42.44. Leurs coordonnées seront transmises à la Police Nationale qui assurera une formation des référents validés dans ce nouveau dispositif. A noter que ces bénévoles devront disposer d'une connexion internet à domicile, pour permettre des échanges d'informations avec la Police Nationale.

Les animations

La valorisation du patrimoine

Marie-Laure Burnichon souligne la remarquable implication dans ce projet de Denise Duchemin ; elle nous présente la maquette retenue par les conseillers lors d'une récente rencontre avec les services Culture et Communication de la Ville, issue de 4 propositions du service Communication. Denise Duchemin rappelle l'historique de ce projet, et donne des informations sur la réalisation de cette maquette. Les panneaux qui en découleront auront pour dimensions 30 X 50 cm et seront apposés sur des totems d'une hauteur d'environ 1.80m. 15 des 30 panneaux prévus pourraient être réalisés pour les journées du Patrimoine les 13 et 14 septembre prochains.

Chaque panneau contiendra 3 iconographies et du texte, issus d'un travail de recherche historique, de rédaction et de conception graphique, avec l'appui de la médiathèque et du service Archives de la Ville de Roanne. A cet égard, Denise Duchemin souligne la collaboration constructive entre tous les partenaires, et l'accueil spontané réservé aux conseillers par les services de la Ville.

Dans la partie basse de chaque panneau figurera l'intégralité du circuit pour permettre au touriste de se repérer dans son parcours de découverte. Un QR code, dans la partie droite du panneau renverra le touriste à de plus amples informations, via une connexion à son smartphone.

Denise Duchemin évoque encore l'idée d'un jalonnement au sol, du patrimoine mis en valeur, qui viendrait compléter la signalétique par panneaux.

Autre projet : un court métrage sur la ville de Roanne.

Le groupe de travail conduit également un projet avec les élèves du lycée Jean Puy, de l'option « cinéma », aux fins de réaliser un court métrage, dans le cadre de leur projet d'études. Ghislaine Murard relate une récente rencontre des élèves et de leur enseignant au cours de laquelle, ils ont réalisé une première interview et un petit film à l'aide d'un matériel dédié, sous le kiosque des Promenades. Ghislaine Murard évoque une belle rencontre avec des élèves motivés et très courtois.

Brigitte Vial relate le 2ème épisode, cette fois dans le Centre Ancien, qui a consisté à son interview, ainsi que celle de Mme Duchamp de l'Office de Tourisme, et un film.

Les perspectives 2018

Le ciné plein air sera reconduit avec une unique séance le dimanche 26 août Place du Marché. Le choix du film reste à déterminer.

Marie-Laure Burnichon tient à souligner le travail conséquent et de qualité du groupe Patrimoine Animation.

La voirie

Olivier Jandard fait le point sur les réalisations demandées, les demandes en cours, et délivre diverses informations générales reprises et détaillées sur le document ci-joint.

Questions de voirie :

- Jean Givre rappelle sa demande de modification du stationnement rue Marx Dormoy. Aujourd'hui alternatif tous les 15 jours, il est demandé un stationnement unilatéral côté pair ou impair. M. le Maire est favorable à cette demande, à la seule condition que l'ensemble des riverains soit concerté, et émette un choix sur le côté pair ou impair. Pour ce faire, un sondage sera organisé via des flyers avec coupon réponse ; ils seront distribués par des membres du conseil de quartier, précise M. le Maire, dans chaque boîte à lettres. Les résultats confirmeront ou pas la mise en oeuvre de ce projet.
- Jean-Marc Thiéffine explique le projet de réaménagement du sens de circulation dans le triangle rue des Minimes /Marengo/Jean Jaurès ; il a pour objectif, par un déplacement des feux tricolores, une simplification de l'accès aux parkings de l'Hôtel de Ville et de Marengo, de rejoindre la RN7 par la rue des Minimes, et de limiter ainsi le renvoi de circulation sur le Bd Jules Ferry. M. le Maire entend bien cette demande qu'il estime pertinente ; toutefois, il émet une réserve relative à la giration des bus sur ce secteur. Les services saisis de ce projet réaliseront une étude technique. En complément, Olivier Jandard précise qu'actuellement un bureau d'études procède à une étude de circulation sur ce secteur. Elle déterminera la pertinence de cet aménagement.

Informations diverses et échanges avec M. le Maire

M. le Maire propose aux conseillers de visionner deux petits clips sur les deux grands projets de mandat, Foch Sully et Bords de Loire, dont il rappelle les objectifs et le calendrier de mise en oeuvre.

Le projet Foch-Sully

Les acquisitions ont été faites, les démolitions interviendront à la rentrée de septembre. Les constructions démarreront courant 2019 pour un aboutissement du projet en 2021.

Il rappelle le choix de la Ville de Roanne d'avoir opter pour la création d'une Semop (Société d'Economie Mixte à Opération Unique) qui lui a permis de trouver des partenaires, et ainsi de réunir autour d'un projet unique tous les acteurs concernés. Il précise que Roanne est d'ailleurs la 1^{ère} ville à utiliser cet outil, pour ce type de projet qui lui permet d'être opérationnel plus rapidement et de mener à bien, et de façon plus sécurisée, toutes les opérations. L'actionnariat de la Semop est composé d'1/3 par la Ville de Roanne (prise en charge des acquisitions foncières, parkings et espaces verts), 1/3 par la Caisse des Dépôts et Consignations et 1/3 d'investisseurs privés, dont le promoteur Noaho qui assurera les constructions, et Rhapsody, l'investisseur du centre commercial.

En réponse aux craintes de certains conseillers, M. le Maire rappelle que cette opération qui comprendra plus de 10 000 m² de commerces, dont environ 25 boutiques, un tiers de moyennes surfaces dédiées à l'équipement des personnes et de la maison, mais aussi une moyenne surface alimentaire, et enfin, en marge du volet commercial, 80 logements en accession, une résidence seniors, un parc de stationnement et de nouveaux espaces verts publics, vise bien à reconfigurer l'ensemble du centre-ville aux fins de ramener de l'activité commerciale en cœur de ville, et en ce sens, de lutter contre la migration des commerces vers la périphérie de la ville, constatée depuis plusieurs années.

S'agissant du commerce Auchan, il a fait le choix d'ouvrir une structure provisoire en centre-ville pendant la durée des travaux, sur un des deux sites pressentis, et dont le choix interviendra très prochainement.

S'agissant des autres enseignes, aussi bien roannaises qu'extérieures, susceptibles d'intégrer le futur centre commercial, les discussions s'engagent favorablement.

M. le Maire répond aux questions relatives au projet.

- Une nouvelle habitante : les commerces en centre-ville ne vont-ils pas souffrir de l'implantation d'un nouveau centre commercial ? Pour concurrencer l'offre commerciale de périphérie en plein essor depuis 50 ans, il devenait impératif d'attirer en centre-ville de nouvelles enseignes sur des superficies plus importantes - entre 300 et 500 m² contre 80 m² actuellement - afin de répondre aux nouveaux modes de distribution et d'attirer de nouveau les roannais en cœur de ville. Ce projet n'en reste pas moins mesuré puisque le centre commercial s'installera sur 10 000 m², ce qui est encore loin des 60 000 m² investis par le centre commercial Carrefour par exemple.

C'est un projet qui s'est bâti dans la concertation avec notamment de nombreuses réunions publiques d'information, et qui est soutenu par la chambre de Commerce, la Fédération des commerçants et les Vitrites de Roanne.

- Ghislaine Murard : le magasin de caoutchouc rue Roger Salengro a-t-il été acquis par la Ville ? non parce qu'il y a un litige qui sera tranché par le tribunal. Le projet Foch Sully ne s'en trouve pas bloqué pour autant.
- Ghislaine Murard : quelles capacités auront les hôtels prévus dans le projet Foch Sully ? 50 à 60 chambres pour permettre l'accueil des bus touristiques.
- Quels sont les sites pressentis pour l'implantation provisoire d'Auchan ? soit le terrain entre le parking sauvage de la Berge et le château Jules Ferry, soit un terrain récemment engazonné sur le port à proximité de la rue des Charpentiers.
- M. Thoral souligne la nécessité de prévoir des enseignes adaptées au niveau de vie des Roannais, ce que confirme M. le Maire.

- Les arbres rue de Sully seront-ils abattus pour les besoins de construction du futur centre commercial ? ils risquent fortement hélas d'être sacrifiés. Pour autant, le nouveau projet intègre une surface d'espaces verts et de végétalisation beaucoup plus importante qu'actuellement.

Le projet Bords de Loire

Ce projet qui s'élaborera en deux étapes - Place de la Loire dans un premier temps, avec une livraison pour fin 2019, suivie de la Place des Mariniers pour une réalisation après 2020 - mobilise un budget global de 20 millions d'euros. A noter que les efforts conséquents de la Région et du Département, pour subventionner ce projet vont permettre d'en agrandir les contours et en ce sens, d'intégrer une réfection de l'entrée de ville par la rue Jean Jaurès (rond point et façades).

Les travaux ont bien démarré rue Pierre Dépierre.

La fête foraine a été relocalisée esplanade des Mariniers. A cet égard, M. le Maire rappelle qu'un accord a été passé avec les forains en termes de respect de la tranquillité des riverains. Quant aux cirques, ils se tiennent sur le parking de la Halle Vacheresse et du pétanquodrome.

Autres questions diverses

- Le volume de la musique d'ambiance diffusée à certaines périodes de l'année en secteur piéton, est un peu exagéré. M. le Maire : c'est une gestion directe par les Vitrites de Roanne que la Ville interpelle ponctuellement pour abaisser ce volume.
- Le panneau d'affichage Decaux situé au rond point rue Raoul Follereau gêne la visibilité. D'ailleurs à cet endroit, l'époux cycliste de cette habitante s'est fait heurter par un véhicule. Les services de la Ville examineront une solution de déplacement du panneau.
- La place du vélo en centre-ville ? M. le Maire affirme ne pas être l'ennemi des cyclistes, bien au contraire, et prône une possible cohabitation pour le peu que bon sens et respect soient d'usage. En termes de sécurité des cyclistes sur les voies routières, une habitante rajoute que, plus que des aménagements dédiés aux cyclistes, une signalétique efficace favoriserait la cohabitation véhicules-cyclistes ; l'important pour un automobiliste est de voir le cycliste dit-elle.
L'état défectueux de la rue Noël ne permet pas une circulation sécurisante des cyclistes signale une conseillère. Oui c'est un fait répond M. le Maire. Cependant, la réfection de cette voie sera pertinente lorsque le chantier de réfection du lycée Jean Puy, par la Région - budget de plus de 20 millions d'euros - qui démarre actuellement, sera achevé, c'est-à-dire dans 2 ans.
- Qu'en est-il de la réfection des passages piétons Bd Jules Ferry ? les travaux sont programmés fin de semaine prochaine au plus tard.
- Quid de la démolition des bâtiments à l'entrée du faubourg Clermont ? démarrage prévu au printemps. Le nécessaire désamiantage de ce site a retardé les travaux. Pas de nouveau projet sur le site, si ce n'est une voie d'accès simplifiée au Faubourg Clermont.
- L'ajout d'un point d'apport de déchets organiques près des PAV actuels est-il envisageable ? Non car ce type de collecteurs nécessite ensuite une opération de tri. Or, Roannais Agglomération élabore actuellement le projet d'installation d'un méthaniseur aux fins de production de bio gaz. M. le Maire rappelle également le déplorables coût annuel de 450 000 € pour le seul nettoyage autour des PAV.
- M. le Maire informe de sa décision de passer le budget annuel de 500 000 € consacré à la réfection voirie, à 800 000 €, afin de reprendre l'état dégradé de nombreuses rues. De façon

concomitante, la Ville examine actuellement une organisation de son Centre Technique Municipal en faveur d'interventions plus efficaces des services.

- Quid de la boutique test rue Maréchal Foch ? Elle fonctionne très bien. La gérante assume le paiement de ses loyers. Forte du succès de cette expérience, la Ville installera d'ailleurs prochainement 2 nouvelles boutiques tests en centre-ville.
- Vernissage de la très belle exposition sur la 1ère guerre mondiale au musée Joseph Déchelette, « images de la grande guerre », vendredi 9 mars à 18h30. Cette expo, avec des photos en 3D, proposée dans le cadre du 9ème ciné court animé, et à l'occasion du centenaire de la 1ère guerre mondiale, se tiendra jusqu'au 18 juin.
- Des lunettes en 3 D, offertes par la Ville, sont fournies avec le prochain magazine municipal, pour visualiser en relief certaines photographies du magazine.
- Pose de la 1ère pierre de l'espace santé qui sera mis en service en 2019, implanté à l'arrière du Jardin des Senteurs au début du quartier Mulsant, le lundi 12 mars à 14h30. Le site accueillera une pharmacie, un commerce, des logements et une résidence seniors Sérénité. Le centre médical comprendra 15 cabinets médicaux et paramédicaux, dont 13 sont déjà réservés par des professionnels roannais. Ce projet a été lancé par des médecins roannais qui souhaitent se regrouper pour favoriser l'installation de jeunes médecins.

Pour conclure, M. le Maire remercie tout particulièrement Marie-Laure Burnichon pour son implication conséquente dans ses missions de Présidente, tout comme Denise Duchemin dans la conduite des projets du groupe patrimoine.

Prochaines réunions des groupes de travail à l'Amicale Laïque :

- ✚ Patrimoine animation : mercredi 14 mars à 18h30
- ✚ Urbanisme : lundi 9 avril à 18h30

Marie-Laure Burnichon lève la séance à 20h30.

**Le prochain conseil de quartier Centre
aura lieu mercredi 27 juin 2018 à 18h30 à l'Espace Congrès**